



**SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE  
SYNDICATS  
ET DES ORGANISMES COLLECTIFS DU QUÉBEC  
(SEESOCQ)**  
CP 3299 Laurentides BDP  
Laurentides (Québec)  
J5M1A1

**Objet : Résolution de dénonciation du projet de loi 13**

CONSIDÉRANT QUE le droit de manifester pacifiquement est un droit fondamental reconnu par les chartes des droits et libertés, tant québécoise que canadienne, et constitue un pilier essentiel de la démocratie ;

CONSIDÉRANT QUE les manifestations sont un moyen légitime et historique d'expression collective, particulièrement pour les travailleuses et travailleurs, les organisations syndicales et les mouvements sociaux ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Loi 13 déposé par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec vise à encadrer, restreindre ou limiter l'exercice du droit de manifester sous prétexte d'ordre public ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de Loi risque d'avoir pour effet de dissuader la mobilisation citoyenne, de criminaliser certaines formes de contestation sociale et de porter atteinte à la liberté d'expression et à la liberté d'association ;

CONSIDÉRANT QUE les organisations syndicales, dont le SEESOCQ et ses membres, ont régulièrement recours aux manifestations pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs et pour dénoncer les injustices sociales ;

CONSIDÉRANT QUE le contexte actuel est marqué par une multiplication de projets de loi et de mesures gouvernementales qui fragilisent les droits syndicaux et les moyens d'action collective ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil des personnes déléguées syndicales du SEESOCQ dénonce fermement le projet de Loi 13 de la Coalition Avenir Québec portant sur les manifestations ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Conseil des personnes déléguées syndicales du SEESOCQ réaffirme son engagement à défendre activement le droit de manifester pacifiquement, ainsi que les libertés d'expression et d'association, comme droits démocratiques fondamentaux.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil des personnes déléguées syndicales du SEESOCQ interpelle le gouvernement afin qu'il retire le projet de Loi 13.